

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél. 04 50 84 10 82

P.V. 392

Réunion du Lundi 15 Octobre 2018

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Philippe CHEVRIER, Denis MOUCHET, Alain ROSSET, Pierre BERNARD, Jean-Denis ROUX, Eric NICOLLAUD.

Publié le jeudi 18 octobre 2018

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDES DE RAPPORTS

F.C. FORON :

Match n° 20707346 du 06/10/2018 – U17 D3 – Poule B -

F.C. FORON – F.C. HAUT-RHONE

Demande de rapport à Monsieur BICER Dursun (FORON) arbitre de la rencontre sur les propos qui auraient pu être tenus par les supporters de Haut-Rhône envers des joueurs de Foron, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

F.C. HAUT-RHONE :

Match n° 20707346 du 06/10/2018 – U17 D3 – Poule B -

F.C. FORON – F.C. HAUT-RHONE

Demande de rapport aux dirigeants de Haut-Rhône sur les propos qui auraient pu être tenus par leurs supporters envers des joueurs de Foron, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

Match n° 20641703 du 06/10/2018 – Séniors D2 – Poule B -

U.S. ANNECY LE VIEUX 2 - CERNEX

Demande de rapport à Monsieur MABROUK Mustapha, arbitre de la rencontre, sur les propos tenus par Monsieur BORTOLUZZI Laurent, président de l'U.S. Annecy Le Vieux, à l'encontre de Monsieur Alain DUPIN, arbitre assistant, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

U.S. ANNECY LE VIEUX :

Match n° 20641703 du 06/10/2018 – Séniors D2 – Poule B -

U.S. ANNECY LE VIEUX 2 - CERNEX

Demande de rapport à Monsieur BORTOLUZZU Laurent, président de l'U.S. Annecy Le Vieux, sur ses propos tenus à l'encontre de Monsieur Alain DUPIN, arbitre assistant, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

F.C. FORON :

Match n° 20650339 du 07/10/2018 – Séniors D5 – Poule D -

F.C. FORON 3 – U.S. PRINGY 3

Demande de rapport à Monsieur CHENTOUFI Rachid, arbitre de la rencontre, sur les circonstances du carton rouge attribué à Monsieur DEAGE Fabien, joueur n° 3 de Pringy, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

E.S. LANFONNET :

Match n° 20642100 du 07/10/2018 – Séniors D3 – Poule C -

E.S. LANFONNET – A.S. LAC BLEU

Demande de rapport au joueur RUFFENACH Olivier sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

A.S. LAC BLEU :

Match n° 20642100 du 07/10/2018 – Séniors D3 – Poule C -

E.S. LANFONNET – A.S. LAC BLEU

Demande de rapport au joueur POLI Alexandre sur son comportement pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 27/10/2018, dernier délai.

DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier n° 07 – 391/50636.1 :

Match n°20642625 du 30/09/2018 – Seniors D4 – Poule D -

J.S. REIGNIER 2 – A.S. NEYDENS

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier n° 2 – 392/51626.1 :

Match n° 20707305 du 15/09/2018 – U 17 D2 – Poule G -

F.C. CRANVES-SALES – J.S. REIGNIER

Sont convoqués le lundi 29/10/2018 à 20 hrs.

L'arbitre :

LEONARD Franck (Cranves Sales)

Pour F.C. CRANVES-SALES :

Le président ou son représentant

HOCDE Philippe, éducateur

CENGIZ Adem, joueur n° 14 (accompagné de ses parents)

Pour J.S. REIGNIER :

Le président ou son représentant

VIGNA Frédéric, éducateur

GUIMET Stéphane, dirigeant

SOULAINÉ Thomas, joueur n° 4 (accompagné de ses parents)

MICHEL Filip, joueur n° 6 (accompagné de ses parents)

Dossier n° 8 – 392/53054.1 :

Match n° 20800603 du 22/09/2018 – U 13 à 8 D5 – Poule E -

C.S.P. AMPHION 4 – VALLEE VERTE

Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

Monsieur X

Pour C.S.P. AMPHION 4 :

Le président ou son représentant

Monsieur X, éducateur

TAMAGHLIFT Soulaymane, joueur n° 7 (accompagné de ses parents)

Pour VALLEE VERTE :

Le président ou son représentant

JACQUELINE Yves, éducateur
MACRON Juline, joueur n° 3 (accompagné de ses parents)
Monsieur EXPERT, témoin et père du joueur n° 2

Dossier n° 9 – 392/50445.1 :

Match n° 20642235 du 07/10/2018 – Séniors D4 – Poule A -

E.S. DOUVAIN-LOISIN – F.C. EVIAN

Sont convoqués le lundi 05/11/2018 à 20 hrs.

L'observateur d'arbitre :

MOREAU Patrick

L'arbitre :

MABROUK Mohammed

Pour E.S. DOUVAIN-LOISIN :

Le président ou son représentant
EL YAKOUTY Abdelhak, éducateur
QUIQUERET Bastien, capitaine
CHEVALLEY Pierre, délégué

Pour F.C. EVIAN :

Le président ou son représentant
MBAE Fahami, éducateur
SOUMARE Oumar, capitaine

Dossier n° 10 – 392/51573.2 :

Match n° 20707204 du 13/10/2018 – U17 D1 – Poule B -

G.J. BONS/BALLAISON – C.S.A. POISY

Sont convoqués le lundi 12/11/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

RANDU Thibault

Pour G.J. BONS/BALLAISON :

Le président ou son représentant
KESHAWARZ Bedjan, éducateur

Pour C.S.A. POISY :

Le président ou son représentant
CHATEL Quentin, éducateur
DUCRUET Patrice, dirigeant

CONVOCAATION CONFRONTATION

Dossier n° 1 – 390/51837.1 :

Match n°20707727 du 23/09/2018 – U15 – Poule L -

F.C. HAUT RHONE – C.O. CHAVANOD

Sont convoqués le lundi 29/10/2018 à 19 hrs.

L'arbitre de la rencontre :

FLEURISSON Christophe

Pour HAUT RHONE:

Le président ou son représentant
DESSERVETTAZ Sébastien, éducateur
LAPORTE Erwan, dirigeant

Pour CHAVANOD:

Le président ou son représentant

LUCAS Adrien, éducateur
BONATO Vincent, dirigeant